

Le Sud-Ouest  
**Montréal**   
**Rapport de suivi des requêtes de citoyens**  
**Conseil d'arrondissement du 2 avril 2013**

**1) Monsieur José Maria Ramirez 13-69881 CA 2 avril 2013**

Monsieur réitère la problématique du mauvais état de la chaussée sur la rue Centre. Il indique ne pas avoir reçu de réponse par écrit comme cela lui avait été mentionné, mais seulement un appel téléphonique. Il rappelle qu'il n'a pas eu toutes les informations.

- La Direction des travaux publics a transmis une lettre à monsieur Ramirez le 12 avril 2013 afin de lui fournir les renseignements demandés.

**2) Madame Lucie Jacob 13-69883 CA 2 avril 2013**

Madame mentionne qu'elle habite une coopérative et qu'il existe une situation désagréable avec la gestion des déchets compte tenu de la collecte unique. Elle demande s'il ne pourrait pas y avoir 2 collectes en 2 jours. Elle propose également que l'arrondissement utilise des conteneurs sous-terrains en acier. Elle fait aussi part d'un affaissement de terrain sur la rue Guy mais ne sait pas si c'est l'arrondissement Ville-Marie ou du Sud-Ouest qui en est responsable.

- La Direction des travaux publics a communiqué avec la citoyenne afin de lui fournir les renseignements nécessaires concernant la collecte des déchets et pour l'assurer qu'une surveillance serait faite en ce sens. Pour ce qui est de l'affaissement, une inspection des lieux a été faite et un fraisage à chaud sera effectué au cours de l'été afin de remédier à la situation.

**3) Monsieur Daniel Monière 13-69884 CA 2 avril 2013**

Monsieur demande s'il y a une problématique quelconque avec le bâtiment à condos à l'intersection des rues Saint-Jacques et Sainte-Marguerite car il y a eu deux (2) incendies en un (1) an.

Le maire indique que des vérifications peuvent être faites auprès du service des Incendies.

- Répondu sur place

**4) Monsieur Derek Robertson 13-69887 CA 2 avril 2013**

Monsieur fait part du non respect de certains passages piétonniers dont celui situé à l'intersection des rues Trinitaires et Lamont. Il dépose un document intitulé «Proposition de sécurisation de l'intersection du boulevard des Trinitaires et de la rue Lamont» et indique qu'il aimerait en discuter avec les élus. Il demande également des précisions quant au sommaire décisionnel du mois dernier concernant une somme additionnelle allouée pour le déneigement.

Le maire indique que la Table de sécurité urbaine se penchera sur la question.

- La Direction des Travaux publics a assuré le suivi auprès du Service des transports et infrastructures de la Ville centre. Un aménagement est prévu pour 2014 et des mesures temporaires seront installées pour sécuriser cette intersection.

**5) Monsieur John Burcombe 13-69888 CA 2 avril 2013**

Monsieur fait part d'une fuite d'eau et d'un affaissement de chaussée près du tunnel sur la rue Ste-Marguerite lequel a eu lieu il y a environ 18 mois et demande pourquoi les réparations prennent tant de temps à être effectuées.

Le maire indique être au courant de la situation et qu'il s'agit de la responsabilité du CN et que des pourparlers sont en cours.

- La Direction des travaux publics a communiqué avec monsieur Burcombe pour lui indiquer que les lieux ont été visités et qu'on étudie présentement les solutions qui seront mises de l'avant.

**6) Madame Alexandra Lacoste 13-69890 CA 2 avril 2013**

Madame réitère la problématique de stationnement sur la rue Philippe Lalonde et désire connaître les objectifs de l'arrondissement en matière de stationnement dans le secteur.

Le Directeur des travaux publics mentionne que l'arrondissement effectue présentement des comptages sur le chemin de la Côte Saint-Paul et étudie la possibilité de stationnement additionnel sur les rues voisines.

Le maire indique également que l'arrondissement est à l'étape d'effectuer des comptages et qu'ensuite il y aura analyse des résultats. Par la suite des solutions seront proposées.

- Des relevés ont été réalisés par la Direction des travaux publics le 23 mars et 4 avril dernier. Des analyses sont en cours en collaboration avec la SAAQ. Dès réception des résultats, nous pourrions statuer sur la possibilité d'instaurer des mesures adéquates.

**7) Madame Katia Chittaro 13-69891 CA 2 avril 2013**

Madame réitère également la problématique du stationnement sur Philippe Lalonde et mentionne qu'il y a eu peu de suivi de fait depuis le mois de février.

Le maire rappelle ce qui a été fait depuis quelques mois.

- Des relevés ont été réalisés par la Direction des travaux publics le 23 mars et 4 avril dernier. Des analyses sont en cours en collaboration avec la SAAQ. Dès réception des résultats, nous pourrions statuer sur la possibilité d'instaurer des mesures adéquates.

**8) Monsieur Robert Fortier 13-69893 CA 2 avril 2013**

Monsieur fait part de la problématique que représentent les graffitis à Saint-Henri et indique qu'il possède des solutions, ayant eu une entreprise spécialisée dans les graffitis. Il dit avoir entendu parler que le programme d'enlèvement des graffitis de l'Éco-Quartier n'existe plus.

La conseillère Huguette Roy mentionne qu'il existe un budget de 400 000\$ dollars pour l'enlèvement des graffitis et que le programme existe toujours.

- Répondu sur place

**9) Madame Nicole Bastien 13-69894 CA 2 avril 2013**

Madame indique être la directrice de Pro-Vert qui est un organisme local. Elle demande des précisions quant au processus d'appels d'offres pour le contrat de mise en œuvre d'un plan de sensibilisation et l'implantation du projet pilote de la collecte de résidus alimentaires et croit que ce contrat aurait dû être accordé à un organisme local.

Monsieur Sébastien Lévesque donne des explications, indique qu'il y a eu un appel de candidatures et qu'une entente gré à gré a eu lieu.

➤ Répondu sur place.

**10) Madame Henriette Laverdière Leduc 13-69895 CA 2 avril 2013**

Madame indique qu'une personne est passée chez elle pour lui demander de signer une pétition en vue de fermer la rue d'Aragon afin de tenir un événement. Elle s'objecte à cette idée et demande pourquoi on ne prend pas la cour d'école pour faire de telles activités.

Le maire fournit les explications à madame.

➤ Un suivi sera fait pas la Direction des travaux publics.

**11) Monsieur Claude Picard 13-69896 CA 2 avril 2013**

Monsieur félicite l'arrondissement et plus particulièrement les Travaux publics pour le travail de déneigement remarquable qui a été fait cet hiver. Il demande des précisions quant à la bande cyclable sur Grand Trunk et demande comment le déneigement est fait à cet endroit.

La conseillère Fournier donne les explications.

➤ Répondu sur place.

**12) Monsieur Salu Tank 13-69899 CA 2 avril 2013**

Monsieur indique être le propriétaire du bâtiment voisin au 5280-82 chemin de la Côte Saint-Paul et voudrait savoir ce qu'il advient de la bâtisse car il craint des dommages à sa propriété.

La conseillère Véronique Fournier indique qu'au dernier conseil d'arrondissement un contrat pour la démolition de cet immeuble a été accordé.

Le maire demande à monsieur Éric Cimon de prendre les coordonnées du citoyen afin que l'arrondissement lui fournisse les renseignements supplémentaires.

➤ La Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises a communiqué avec le résidant pour lui fournir les renseignements demandés.

**13) Madame Pauline Charest 13-69900 CA 2 avril 2013**

Madame indique être bénévole pour la Société canadienne du Cancer. Elle demande des précisions quant au marquage de deux (2) traverses piétonnières qui sont à refaire. Une sur la rue Greene et l'autre près de la Polyvalente St-Henri. Madame indique être à la recherche de photos anciennes sur St-Henri car elle travaille sur un projet pour le Centre des femmes actives. Elle ajoute que l'on commence à retrouver un peu trop de projets de condos dans le Sud-Ouest, ce qui fait monter le prix des loyers.

Le maire indique que la traverse piétonnière près de la caserne de pompiers a été abolie et relocalisée près de la Polyvalente. Quant à celle sur la rue Greene, le maire indique qu'effectivement on a de la difficulté à la faire respecter. Celle-ci sera repeinte prochainement. En ce qui concerne la recherche de photos, on suggère à madame de se rendre à la Société historique de St-Henri. Quant aux projets de condos, le maire indique que les élus ne peuvent choisir le type de logements mais qu'ils souhaitent toujours une certaine mixité dans les projets.

➤ Répondu sur place

**14) Monsieur José Maria Ramirez 13-51205 CA 5 mars 2013**

Monsieur déplore l'état de la chaussée de la rue Centre qui selon lui serait à refaire complètement. Il dépose des photos faisant preuve des crevasses et dénivellations anormales. Il aimerait connaître le nom de la compagnie qui a fait la réfection de la chaussée il y a quelques années seulement, à quels coûts et aimerait savoir si le travail était garanti et pour combien de temps.

Monsieur Erick Santana indique avoir également constaté un affaissement autour de certains puisards.

➤ La Direction des travaux publics a transmis une lettre à monsieur le 12 avril 2013 afin de lui fournir tous les renseignements demandés.

**15) Madame Sylvie Huraut 13-51218 CA 5 mars 2013**

Madame soulève une problématique qui perdure depuis 3 ans quant aux voitures qui stationnent trop près de l'entrée de son immeuble ce qui empêche les déneigeuses d'entrer et sortir. Elle demande ce qui pourrait être fait et suggère un panneau de signalisation. Elle demande l'aide de l'arrondissement. Elle demande également si l'installation d'une traverse piétonnière est prévue sur St-Patrick près de la rue Shearer.

Le maire indique que l'on doit regarder ce que la réglementation dit à cet effet.

L'inspecteur de police, monsieur Eric Lalonde suggère à madame de communiquer avec le 911 pour que la Police puisse intervenir et aussi donner des contraventions lorsqu'une problématique se présente.

Le Directeur des travaux publics assurera le suivi de la question et communiquera avec la citoyenne pour l'informer.

**16) Monsieur Daniel Monière 13-6967 CA 8 janvier 2013**

Indique qu'il a fait une demande le 4 décembre dernier pour une vignette sur la rue Sainte-Marguerite et qu'il est toujours dans l'attente. Monsieur dépose une lettre qui est une demande afin d'installer un débarcadère en face de chez sa mère rue Langevin.

Le maire indique que les congés des fêtes ont peut-être retardé le processus mais qu'on répondra à sa demande sous peu. Pour la demande de débarcadère le maire ajoute que l'on reçoit sa demande et que le service concerné traitera sa demande comme il se doit.

- La Direction des Travaux publics a communiqué avec le citoyen et les informations lui ont été fournies.

**17) Madame Pauline Charest 12-291764 CA 6 novembre 2012**

Soulève à nouveau des problématiques avec l'entrepreneur voisin de son immeuble ce qui a beaucoup d'impact sur la qualité de vie des résidants. Elle indique que le chantier est malpropre et que l'entrepreneur endommage leur édifice lors du passage de ses camions.

Le maire indique que la Direction de l'aménagement urbain et des Travaux publics travailleront conjointement à revoir les conditions qui s'appliquent.

- Les directions des Travaux publics et de l'Aménagement urbain feront les suivis appropriés concernant ce dossier.

**18) Madame Xia Wang 12-240283 CA 11 septembre 2012**

Le représentant de madame indique que celle-ci a reçu un constat d'infraction à la réglementation concernant l'installation d'une unité de climatisation à l'avant alors que plusieurs voisins en ont eu aussi.

Le maire indique qu'il a pris connaissance des divers échanges et que des vérifications seront faites notamment en raison de l'installation permanente de l'unité en question et qu'un suivi personnalisé sera effectué.

Monsieur Normand Proulx indique que les lettres envoyées sont standardisées et que la résidante n'a pas à s'inquiéter du délai indiqué dans celle-ci.

- La Direction de l'aménagement urbain indique qu'une inspection est prévue afin de s'assurer que la situation soit corrigée.

**19) Monsieur Pierre Marcoux 12-240285 CA 11 septembre 2012**

Soulève un relâchement du respect des consignes relatives aux traverses piétonnières et suggère que le service de Police fasse des interventions. Il soulève une problématique d'affichage au tunnel St-Rémi ce qui rend la situation dangereuse. De plus, il indique que les panneaux d'artistes sont dangereux là où ils sont installés et suggère qu'ils soient déplacés s'ils sont installés en permanence. Il dépose une lettre de l'Alliance des piétons et cyclistes du Sud-Ouest (APCSOM) à ces effets et concernant le passage piétonnier des Seigneurs/du Canal. Il félicite l'arrondissement pour les pratiques de signalisation pour les travaux d'aqueduc rue du Séminaire et indique que Parc Canada devrait les mettre en pratique et embaucher un ingénieur en circulation lors de ses travaux.

Le maire donne des informations additionnelles sur les demandes faites pour améliorer la circulation à diverses intersections et rappelle les comptages qui sont en cours. Il indique que le conseil sera saisi de la lettre déposée et que les informations transmises seront analysées.

La conseillère Sophie Thiébaud indique que suite aux diverses discussions par courriel elle a demandé qu'un suivi soit effectué sur les différentes demandes de son association.

- TP fera les vérifications d'usage et contactera le résidant.

**20) Monsieur Derek Robertson**

**12-165364**

**CA 3 juillet 2012**

Remercie l'arrondissement pour le bon travail effectué relativement aux vignettes de stationnement sur Ste-Marguerite. Il demande ce qui est prévu pour le jardin Des Seigneurs sur la rue St-Jacques. Au nom de l'APCSOM, il dépose un document demandant une prise en compte d'un lien cyclable nord-sud sur Greene lors du réaménagement du terminus d'autobus Lionel-Groulx.

Le maire indique que des travaux de décontamination sont en cours au jardin communautaire et qu'il sera rouvert l'an prochain. Sur le réaménagement du terminus Lionel-Groulx, il indique que l'arrondissement est intervenu dans le dossier afin de s'assurer de la sécurité des citoyens aux abords des rues avoisinantes et que l'on a préféré négocier avec le MTQ au lieu de les laisser nous imposer des décisions en vertu de pouvoirs habilitants en la matière. Il indique que les élus prendront connaissance du document déposé et qu'ils pourront en discuter plus amplement avec lui.

- La direction des Travaux publics fera un suivi de cette question.